

Programme de formation T20FIMO

Mis à jour le 31.10.24

FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE CONDUITE D'UN VÉHICULE PTAC SUPÉRIEUR À 3,5 TONNES

20 jours | 140h00 | Présentiel

Décision n°2019-STM-APTH-02/07 relatif à l'Agrément du centre de formation APTB Bourgogne Franche comté.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Conducteur véhicule groupe lourd et/ou super lourd de plus de 3,5 tonnes de P.T.A.C. soumis à l'obligation de Formation Initiale Minimale Obligatoire en application de la réglementation en vigueur
- Être titulaire d'un permis C et/ou EC en cours de validité
- Une bonne maîtrise du français est toutefois conseillée. Âge minimum requis 21 ans

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Se perfectionner à la conduite rationnelle, préventive et économique
- Appliquer les pratiques et la réglementation dans le domaine : des transports, de la santé, de la sécurité routière, de la sécurité environnementale, du service et de la logistique

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À l'issue de la formation, le stagiaire aura perfectionné ses connaissances dans le métier de conducteur routier.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Présentation Multimédia
- Livret de stage
- Méthode pédagogique basée sur l'interaction entre les stagiaires travail de groupe et entre les stagiaires et le formateur :
Théorie = 50% - Pratique = 50%
- Outils pédagogiques, jeux de rôle, simulateur, terrain spécial (circuit).

ÉVALUATION DES ACQUIS

Pendant :
Quiz proposés à la fin des modules.

Test final :
60 questions (QCM).

Partie pratique :
évaluation réalisée en contrôle continu.

FIN DE FORMATION

Délivrance d'une attestation et de la carte de qualification de conducteur.
Renouvellement de la carte avec le recyclage (FCO).

ENCADREMENT

Formateurs agréés par la DREAL BFC pour enseigner le programme de la FIMO/FCO prévus par l'arrêté du 3 janvier 2008.

Programme de formation T20FIMO

DÉLAIS D'ACCÈS



Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

ACCESSIBILITÉ



L'APTH-BVT peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : referent.handicap@apth.fr.

PROGRAMME

140 heures

ACCUEIL

Tour de table, présentation du programme.

THÈME 1

65H DONT 44H EN PRATIQUE :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule
- Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
- Bases de mécanique poids-lourds
- Conduite rationnelle, conduite préventive

THÈME 2

28H

APPLICATION DES RÈGLEMENTATIONS

- La réglementation sociale nationale et européenne
- La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises
- Le chronotachygraphe

THÈME 3

28H

SANTÉ, SURETÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Prévention des risques physiques, aptitudes mentales
- Conduite préventive et évaluation des situations d'urgence
- Principes élémentaires de secourisme
- Les règles de circulation et de signalisation routières (tunnels)
- Le franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic de clandestins

THÈME 4

14H

SERVICE ET LOGISTIQUE

- Le rôle du conducteur, image de l'entreprise
- L'environnement économique du transport routier
- L'organisation du marché du transport

TEST FINAL

4H

- Test de 60 questions type questionnaire à choix multiple (QCM), recevabilité 36 bonnes réponses sur 60 (correction)
- Pour la partie pratique : évaluation réalisée en contrôle continu

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

SYNTHÈSE

Questions, échanges, synthèse du stage.

FIN DE LA FORMATION